

**COMPTE RENDU**  
**SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 19 AVRIL 2022 A 18 H 30**

ORDRE DU JOUR :

Coupes de bois parcelles 5 - 6 et 7 Bruis

Le dix neuf avril deux mille vingt deux à 18 heures 30 s'est réuni, à la mairie de Bruis Valdoule, **en réunion extraordinaire** le Conseil municipal de la commune nouvelle de VALDOULE

La séance est ouverte sous la présidence de Gérard TENOUX , Maire de Valdoule

**Etaient présents : TENOUX Gérard, AUBEPART André, BOURGEAUD Nathalie, COMBE Liliane, COUSIN Marty, TENOUX Camille, DEWILDE Claudine, AIMONIER Jean LUC, LANGLOIS Noëlle,**

**Etaient absents ayant donné pouvoir :**

**CHARMET Brigitte qui a donné procuration à BOURGEAUD Nathalie**

**Etaient absents et excusés :**

**CALISSI BARRAL Jonathan, AUBERT Eveline**

ORDRE DU JOUR :

**Coupes de bois 5 – 6 et 7 Bruis**

Le Maire indique à son Conseil qu'il a été sollicité par l'ONF pour vendre une coupe située dans les parcelles 5, 6 et 7 dans la forêt communale de Bruis Valdoule.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, et à l'unanimité des membres présents et représentés, autorise la vente de cette coupe, et l'exploitation par la SARL La Forestière au tarif de 3 euros le m3 pour un volume approximatif de 630 m3.

**VOTE :        Pour        10    Contre    0    abstention    0**

Questions diverses :

Le Maire fait part à son Conseil que les travaux de revêtement sur le chemin du Gâ devront être réalisés courant juin 2022.

Salle de remise en forme : Monsieur Lou PETIT viendra le 30 avril 2022 pour une matinée « portes ouvertes » avec café et viennoiseries offerts par la Mairie

Essai dans le col des tourettes : ok pour le 08 Mai et interdiction en juillet, août et septembre.

La séance est levée à 19 h 40.